

Qui a dit que
la vie de parent
était
un jeu d'enfant ?

parents.loire-atlantique.

Le site d'informations
pour tous les parents

ENFANCE JEUNESSE, INFO PRATIQUE

DÉCOUVREZ QUESTIONS DE PARENTS

Le site d'informations pour tous les parents en Loire-Atlantique

Mis en ligne le 30 septembre 2020

Qui a dit que la vie de parents était un jeu d'enfant ?

Grossesse, santé, éducation, scolarité, vie de famille... il est parfois difficile de trouver des réponses fiables à ses questions. Le site Questions de parents, développé par la Caf et le Département de Loire-Atlantique est là pour ça !

Des réponses et des repères pour tous les parents

Le site **Questions de parents** propose :

- des conseils pour aider les parents au quotidien et dans les situations plus délicates (séparation, deuil...);
- des informations pratiques sur les démarches et les aides ;
- un annuaire des lieux d'information, d'écoute et de soutien partout en Loire-Atlantique ;
- un agenda des actions de soutien à la parentalité proposées partout sur le territoire ;
- un groupe Facebook « [Parents en Loire-Atlantique](#) » pour poursuivre les échanges et partager ses questions avec d'autres parents

Des informations classées en 5 rubriques

- Bientôt parents ;
- parents d'un enfant de 0 à 6 ans ;
- parents d'un enfant de 7 à 11 ans ;
- parent d'un ado ou d'un jeune adulte ;
- les familles face... (ou handicap, à la maladie, à l'épuisement parental...).

La parole de professionnels de l'enfance et de la parentalité

Tous les mois, le site propose des dossiers sur des sujets variés : la vaccination, l'éducation sans violence, les chagrins d'amour ou d'amitiés, le deuil, etc. Travaillés en lien avec des professionnels, ces dossiers donnent aussi la parole aux parents qui témoignent de leur expérience.

Envie d'en savoir plus ?

Rendez-vous sur parents.loire-atlantique.fr 



 RETOUR À LA LISTE



Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie

44850 Saint-Mars-du-Désert

 02 40 77 44 09

 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi > jeudi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h30

Vendredi

9h00 > 12h00 / 13h30 > 17h00

Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 > 12h00